

---

**DÉCLARATION RELATIVE A LA CREATION  
DU COMITÉ D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF  
(CODNI)**

---

Par décret N° : 102/PCMT/PMT/2021 du 02 juillet 2021, le Président du Conseil militaire de la Transition (CMT) et le Premier ministre Chef du Gouvernement de Transition ont mis en place un Comité d'Organisation du Dialogue national inclusif (CODNI)

Les Politico-Militaires de l'Initiative de Lomé notent avec consternation la volonté manifeste du Gouvernement de contrôler l'ensemble du processus en dehors de toute démarche démocratique et d'imposer son dictat aux participants.

Les Politico-militaires de l'initiative de Lomé relèvent en effet que ce comité d'organisation est non consensuel, non inclusif, déséquilibré et totalement verrouillé afin de renforcer les prémices des velléités déjà affichées de pérennisation du pouvoir du CMT.

- **Sur le caractère non consensuel** : aucune concertation avec toutes les forces vives de la nation n'a été faite avant la mise en place du comité d'organisation.
- **Sur le caractère non inclusif** : à l'instar de plusieurs formations politiques et organisations de la société civile, les politico-militaires de l'initiative de Lomé dénoncent également une manœuvre volontaire visant à exclure une partie importante des forces vives de la nation, notamment les mouvements politico-militaires dans leur ensemble, certaines sociétés civiles importantes comme Wakit Tama et la CTDDH de Mahamat Nour Ibedou, y compris la diaspora, et tant d'autres.
- **Sur le caractère déséquilibré** : il y a une sur-représentation des pouvoirs publics occupant pour l'essentiel la direction du comité provisoire du dialogue inclusif.
- **À propos du verrouillage** : les travaux du comité d'organisation sont placés sous le contrôle exclusif et absolu du Premier ministre de la transition, qui, nous le rappelons, n'est que provisoire en attendant les conclusions du dialogue inclusif, conformément aux dispositions des articles 3, 5 et 10 du décret. Quid du ministre en charge de la réconciliation nationale, de l'initiative de Lomé, et des autres acteurs de la vie politique tchadienne ?

De ce qui précède, les politico-militaires de l'initiative de Lomé estiment que le Comité d'organisation dans le format préconisé ne pourra pas conduire objectivement et impartialement les travaux qui déboucheront sur l'organisation d'un Dialogue franc et sincère, pouvant ramener la paix, la stabilité, et la réconciliation nationale pérenne tant réclamée par le peuple tchadien.

En conclusions, nous demandons au CMT (Conseil Militaire de la Transition) l'annulation de facto du décret N102/PCMT/PMT/2021 afin de permettre des concertations entre toutes les parties prenantes, à l'issue desquelles sera créée le nouveau comité d'organisation du dialogue national inclusif (CODNI) sur la base des observations objectives citées ci-dessus.

Nous osons espérer que le CMT fera preuve de patriotisme en défendant exclusivement l'intérêt général, celui du peuple tchadien en lui offrant cette ultime opportunité d'instaurer une paix pérenne, une véritable démocratie et créer un réel espoir de développement.

Les Politico-Militaires de l'Initiative de Lomé osent espérer que le CMT tiendra compte de ses observations objectives et patriotiques ci-haut exposées. Dans le cas contraire, nous serions amenés à réviser notre position à une éventuelle participation au dialogue inclusif.

**Fait à Paris le 27 juillet 2021**

**Pour les Politico-Militaires signataire de la déclaration de Lomé**

**Mr Ousmane HISSEIN**

